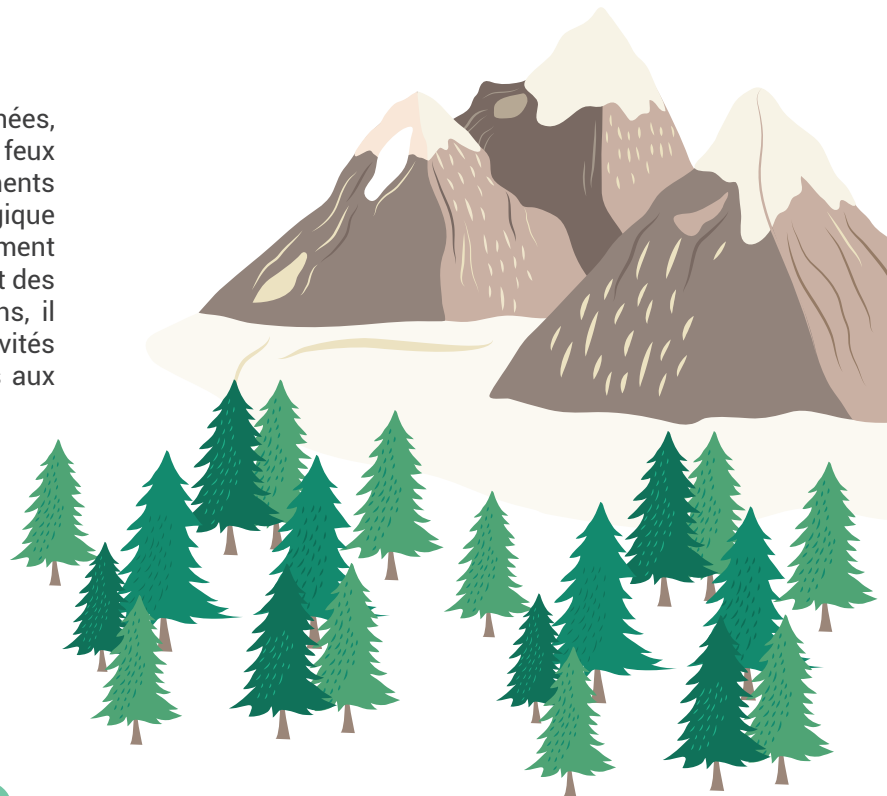


IMPACTS DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE SUR LES PAYSAGES

Quelles sont les spécificités territoriales face à la crise écologique ?

La fonte des glaciers dans les Alpes et les Pyrénées, l'érosion des côtes ou encore la généralisation des feux de forêt dans le sud de la France sont autant d'éléments rendant visibles les conséquences de la crise écologique en France. Ces impacts sont très divers et ne s'expriment pas de la même manière en fonction des territoires et des paysages qui les composent. Face à ces évolutions, il devient essentiel de repenser l'exercice de ses activités et de trouver des solutions d'adaptation adéquates aux spécificités de son territoire.



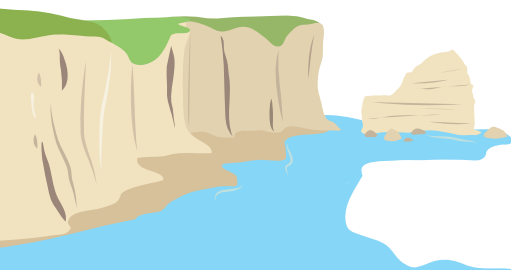
Quel est l'objectif de cette ressource ?

Cette ressource a pour objectif de présenter les liens d'interdépendance entre paysages et activités socio-économiques, et de mettre en lumière comment la crise écologique les impacte en particulier. Elle a été pensée en complément des grilles d'analyse des vulnérabilités et adaptations potentielles face à la crise écologique pour affiner la compréhension de vulnérabilités qui pourraient être spécifiquement liées aux modifications d'écosystèmes propres à la région où se trouve la structure accompagnée. Elle est prévue pour permettre une meilleure projection de la structure accompagnée sur les conséquences concrètes que peut avoir la crise écologique sur son territoire spécifique, et vise

donc à faciliter la personnalisation de l'analyse de ses vulnérabilités et de ses adaptations possibles face aux changements qui touchent le paysage où elle opère ses activités.

Combiner ces deux ressources permet donc d'avoir une analyse croisée des vulnérabilités face à la crise écologique par deux entrées : le secteur d'activité sur lequel la structure opère et l'écosystème paysager dans lequel elle se trouve.

Pour chaque paysage, le Centre de ressources DLA Transformation écologique vous propose une analyse des services écosystémiques qu'il rend, une revue des différentes conséquences de la crise écologique sur ce milieu, ainsi qu'une présentation des impacts de ces changements sur les activités socio-économiques du territoire.



Comment les analyses du GIEC se déclinent-elles en régions ?

En complément des analyses propres à chaque paysage, il existe dans certaines régions des analyses régionales des évolutions climatiques, proposées par les GIECs régionaux.

Accédez aux ressources régionales en cliquant sur la carte ci-dessous



Il existe également d'autres GIECs régionaux, qui n'ont pas décliné de rapport régional mais qui mettent à disposition des ressources. Vous pouvez les retrouver sur [la page dédiée du site internet du CRDLA Transformation écologique.](#)

MONTAGNE

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LA MONTAGNE

Services d'approvisionnement

- * Les écosystèmes montagnards permettent la **production de nombreux matériaux et de nombreuses ressources essentiels** au développement de certaines activités économiques, sources de revenus et d'emplois pour les territoires. Le bois, les composants médicinaux et pharmaceutiques issus de la faune et de la flore de montagne, ou encore les eaux minérales constituent les principales ressources de ces territoires.
- * **L'agriculture occupe une place essentielle dans l'activité économique des territoires de montagne**, avec une exploitation sur quatre située dans un massif montagneux¹. L'activité d'élevage reste omniprésente sur ces exploitations et permet une production importante de viande bovine et de lait transformé pour une partie en fromage.
- * Le milieu montagnard est également un **réservoir de produits composant notre alimentation** comme des petits fruits (myrtille, framboise) ou encore le miel.

Services culturels

- * **Sur les loisirs, la culture et le patrimoine** : le milieu montagnard est le support d'une grande diversité de pratiques récréatives de pleine nature, dont l'attractivité est corrélée à la qualité du milieu. Ces pratiques récréatives contribuent à la santé humaine via l'alimentation, les activités récréatives de nature, le bien-être psychologique et le lien social.
- * **La culture montagnarde s'est également construite autour du pastoralisme**, une activité traditionnelle d'élevage dont l'une des spécificités est la transhumance, soit le déplacement saisonnier de personnes et de leur bétail afin de profiter d'une herbe grasse et plus nutritive. Ces dimensions identitaires et patrimoniales sont mises en valeur lors de manifestations culturelles (fêtes de village, foire, fêtes des bergers, etc.).
- * La montagne constitue également un **patrimoine culturel et identitaire** pour ces territoires.

Services de régulation

- * **Sur la lutte contre le changement climatique** : la montagne est composée d'une grande diversité de milieux qui diffèrent selon l'altitude et le relief comprenant des prairies, des pelouses naturelles et pâturages, des forêts, des cours d'eau, lacs et zones humides, etc. Cette variété de milieux participe à l'atténuation de l'effet de serre en captant le carbone présent dans l'atmosphère. Selon l'observatoire européen des forêts de montagne, ces espaces ont une capacité de stockage de carbone jusqu'à trois fois supérieure aux forêts situées en plaine par exemple.
- * **Sur la protection contre l'érosion et les risques naturels** : grâce à leur végétation, les écosystèmes montagnards participent à :
 - * **La régulation de l'érosion en fixant le sol** grâce au couvert végétal présent sur les massifs de montagne. Cette végétation participe à la régulation de l'érosion en fixant le sol grâce aux racines.
 - * **La végétation de montagne permet également de réguler la quantité, l'intensité et la vitesse des eaux de ruissellement** par interception des gouttes de pluie et une augmentation de l'infiltration de l'eau dans le sol.

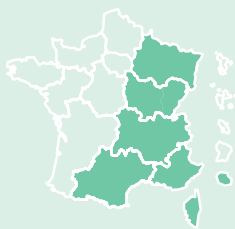
Un couvert végétal en bonne santé sur les massifs montagnards permet de protéger les personnes, les biens et les activités économiques contre les risques d'avalanches, les glissements de terrain et les autres risques naturels.

Services de soutien

- * Les montagnes regroupent **des habitats terrestres qui hébergent de nombreuses espèces vivantes** comme les végétaux et animaux qui agissent ensemble pour former et faire fonctionner cet écosystème. Elles abritent et contribuent, entre autres, à la préservation de milieux humides.
- * Les montagnes constituent également **des réservoirs naturels d'eau** sous des formes variables en fonction de l'altitude. Les glaciers sont alimentés par les précipitations de neige et la fonte des glaces alimentent les cours d'eau en aval.



LES TERRITOIRES LES PLUS CONCERNÉS PAR CET ÉCOSYSTÈME



Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Corse, Grand Est, La Réunion, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur



COMMENT LA CRISE ÉCOLOGIQUE IMPACTE-T-ELLE CET ÉCOSYSTÈME ?



Fonte des glaciers

La hausse des températures, conséquence du changement climatique, accélère la fonte des glaciers, et cela entraîne de nombreuses conséquences.

- ➔ **Une augmentation des aléas naturels** comme les effondrements glaciaires, les glissements de terrain, les chutes de séracs.
- ➔ La fonte des glaciers entraîne également **la constitution de poches d'eau sous-glaciaires dont le risque de vidange menace les populations en contrebas**. Lorsque ces poches d'eau sont remplies, la pression exercée est telle que l'eau peut soulever le glacier et rompre les barrages de glace provoquant la vidange brutale de millions de mètres cubes d'eau. Cette vidange est à l'origine de l'accélération de l'écoulement de la glace et peut générer des avalanches de glaces et des débâcles glaciaires pouvant déclencher des phénomènes de lave torrentielle.
- ➔ **Le dégel du pergélisol** (qui constitue un sous-sol gelé en permanence) entraînant une augmentation des risques d'éboulements à haute altitude.
- ➔ **Une modification du débit des rivières** entraînant une augmentation des débits estivaux pour les cours d'eau situés dans les bassins versants des glaciers.



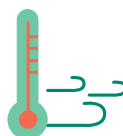
Des épisodes de sécheresse récurrents en montagne

L'augmentation des températures engendre une évaporation plus importante de l'eau entraînant un déficit en eau et un assèchement des sols montagneux à l'origine de stress hydrique pour l'ensemble des espèces de ces écosystèmes.



Réduction de l'enneigement naturel, en particulier en basse et moyenne altitude

La diminution de l'enneigement entraîne une modification des débits des cours d'eau des bassins versants. Généralement, à la fin de la période hivernale, le manteau neigeux constitué fond progressivement, ce qui permet d'alimenter le débit du cours d'eau sur la période estivale. La hausse des températures entraînant une baisse de l'enneigement, a pour conséquence de diminuer le volume d'eau disponible sur les cours d'eau au printemps et en été dans certaines régions.



Événements climatiques extrêmes

Le changement climatique affecte la fréquence et l'intensité des événements climatiques extrêmes comme les canicules ou les orages estivaux. Ces derniers peuvent entraîner une augmentation des risques d'inondations dans les vallées ainsi que la création d'épisodes de laves torrentielles.



BIBLIOGRAPHIE

- ➔ [Météo France, Changement climatique : quel impact sur l'enneigement ?](#)
- ➔ [Média associatif, The conversation France, Fonte des glaciers : sous la glace, une mécanique invisible mais implacable](#)
- ➔ [Rapport de l'UICN, Panorama des services écologiques fournis par les écosystèmes français : écosystèmes montagnards d'Aquitaine](#)
- ➔ [Vie-publique.fr, La montagne face au changement climatique : quelles voies d'adaptation ?](#)
- ➔ [Réseau Action Climat, La France face au changement climatique : toutes les régions impactées, septembre 2024](#)



QUELLES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ?



Destruction de biens, de lieux et d'infrastructures

* Destruction de bâtiments, d'équipements publics, de véhicules

Ex. : risque d'éboulement sur les routes, les équipements publics. En février 2025, plusieurs blocs rocheux s'étaient détachés de la falaise dans les gorges de Ponserand en Tarentaise entraînant la fermeture d'une partie de la route.

* Destruction d'infrastructures de fourniture d'énergie (eau, électricité, gaz, etc.).

Ex. : arrachage de poteaux et fils électriques au cours des éboulements qui peut entraîner des coupures de courant significatives.

* Déplacement de populations pour éviter les risques liés aux éboulements, glissement de terrains, des coulées de boues et/ou des ruptures de poches d'eau dans les glaciers.

Ex. : le 20 et 21 juin 2024, 300 000 m³ de roches et de boues et 1 million de m³ d'eau ont ravagé en quelques heures le hameau du village de Saint-Christophe-en-Oisans, en Isère, aux portes du parc national des Ecrins. Le torrent des Etançons qui contournait les habitations a débordé de son lit et l'a submergé après que le lac du glacier de Bonne Pierre s'est brutalement vidé, son volume se rajoutant aux pluies et à la fonte des neiges².



Conflit d'usage lié à la ressource en eau

Plus globalement, la raréfaction de la ressource en eau sur ce milieu entraîne **des conflits d'usage liés à cette ressource**. Ces conflits devraient fortement augmenter avec la concurrence entre les différents usages domestiques, les besoins agricoles et la production énergétique, l'industrie ou encore le tourisme et les loisirs pouvant soulever une interrogation sur la place de certaines activités, en particulier le ski.

Ex. : en 2023, 40% des pistes françaises sont couvertes de neige artificielle très gourmande en eau mais aussi en énergie³.



Impact sur les activités agricoles

L'activité agricole, très présente en montagne, est affectée par le changement climatique. On retrouve **moins d'herbe dans les alpages** à certaines périodes de l'année, et de plus en plus de zones et de **points d'eau se tarissent**.



Restriction des activités en extérieur

* Pour certains territoires, la fonte des glaciers peut avoir des conséquences significatives sur certaines activités sportives, et notamment l'alpinisme. L'augmentation des risques naturels, en particulier les éboulements liés à la fonte du pergélisol entraînent **des restrictions dans l'accès à certains massifs**.

Ex. : entre l'automne 2020 et l'été 2021, trois éboulements majeurs sont survenus sur la crête des Grangettes, au-dessus du vallon du Grand Tabuc entraînant plusieurs interdictions d'accès au fond du vallon du Grand Tabuc situé dans le parc des Ecrins. Ces fermetures ne sont pas sans conséquences sur l'activité des guides de haute montagne, et notamment des associations qui les emploient.

* Ces épisodes de gel et de dégel ont également **un impact sur les équipements de montagne**, et notamment sur ceux pouvant accueillir certaines activités touristiques.

Ex. : le refuge de la Pilatte en Oisans est fermé définitivement. En effet, la fonte accélérée du glacier de la Pilatte entraîne la déstabilisation du socle rocheux sur lequel est construit le bâtiment. Les dégâts constatés ne permettent plus à ce refuge d'accueillir le public en toute sécurité.

* La modification du débit des cours d'eau en montagne cumulée aux périodes de sécheresse peut avoir des conséquences sur les activités touristiques et sportives en eau douce.

Ex. : en 2022, le lac de Serre-Ponçon est resté plus de 20m en-deçà de sa cote optimale contrariant la mise à l'eau des embarcations. En 2022, les Gorges du Verdon ont également connu une baisse drastique de leur débit. Ces épisodes de sécheresse ont un réel impact sur les fédérations sportives pratiquant des activités nautiques, ainsi que sur les activités touristiques proposées sur ces territoires.

* La baisse de l'enneigement et les risques naturels associés comme les avalanches ont des conséquences directes sur l'exercice de certaines activités sportives comme le ski ou encore les randonnées en raquette.

Ex. : sur l'hiver 2024, trois domaines skiables ont annoncé arrêter leurs activités. Depuis 1950, ce sont 186 sites qui ont cessé d'être exploités faute de neige.

2 • Article de Reporterre : Un an après la destruction de leur village, les habitants veulent rentrer chez eux

3 • Eau de France, part de la surface du domaine skiable couverte par de la neige artificielle en 2023

LITTORAUX



LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LES LITTORAUX

Services d'approvisionnement

Les écosystèmes marins et côtiers abritent une grande diversité végétale, animale et minérale, dont les ressources sont **exploitées pour l'alimentation** (ex. : ressources halieutiques pour la pêche, aquaculture, collecte de sel), pour un **usage thérapeutique** (ex. : molécule anticancéreuse issue d'une espèce d'éponge), voire pour **certains matériaux de construction**.

Services culturels

- * Les paysages littoraux sont particulièrement appréciés par les populations. Ils sont **très attractifs touristiquement** et offrent de nombreuses activités récréatives et sportives (baignade, pêche récréative, randonnée, plongée, voile, observation naturaliste, inspiration artistique, etc.).
- * Les littoraux représentent également une forte **dimension patrimoniale et culturelle**.

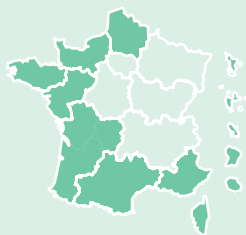
Services de régulation

- * **Les espaces littoraux ont un rôle majeur dans la prévention de l'érosion** (plages et cordons dunaires, espaces végétaux comme les mangroves ou les herbiers de posidonies qui freinent les courants littoraux et stabilisent les sols).
- * Par ailleurs, les zones humides littorales permettent de **réguler les débits des cours d'eau** en absorbant les excès d'eau lors des périodes humides et en les restituant lors des périodes de sécheresse.
- * Les écosystèmes côtiers, en particulier les marais maritimes, herbiers, mangroves ont également **un rôle fondamental de stockage de gaz à effet de serre** qui participe à la régulation du climat. Ils ont aussi un rôle de régulation des facteurs pathogènes par leur capacité de filtration, qui réduit les risques sanitaires et participe à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Services de soutien

Les littoraux se composent d'une **variété d'écosystèmes marins et terrestres qui abritent une grande diversité d'espèces**. Ils sont également des lieux privilégiés d'hivernage et de reproduction.

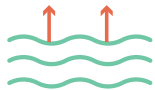
LES TERRITOIRES LES PLUS CONCERNÉS PAR CET ÉCOSYSTÈME



Bretagne, Corse, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, La Réunion, Mayotte, Martinique, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur.



COMMENT LA CRISE ÉCOLOGIQUE IMPACTE-T-ELLE CET ÉCOSYSTÈME ?



Hausse du niveau de la mer et recul du trait de côte

Liée à la fonte des glaciers et au phénomène de dilatation de l'eau lorsque sa température augmente, la hausse du niveau de la mer concerne toutes les régions littorales françaises. Selon les régions, l'augmentation du niveau de la mer est estimée à 1 à 2 mètres en 2100. Les conséquences à prévoir sont les suivantes :

- **Submersion marine et inondations de certaines zones côtières**, notamment dans les territoires à faibles dénivelés, où les fleuves s'écoulent moins bien et débordent plus facilement ;
- **Erosion des côtes liée à la montée des eaux** et l'augmentation des pluies et des tempêtes qui entraînent notamment l'éboulement de falaises (ex. : à Etretat) et la multiplication de glissements de terrain. Ces phénomènes ont des impacts sur les activités humaines (déplacements de population en prévention des risques, destruction d'infrastructures, etc.) ;
- **Salinisation des nappes phréatiques** (intrusions salines dans les eaux souterraines côtières) **et de terres agricoles** dans certaines régions, en particulier celles à faibles dénivelés.



Augmentation des phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes) et grandes marées

En particulier sur le littoral atlantique : cela entraîne des **pics d'érosion** et contribue à la **destruction de nombreuses infrastructures**.



Réchauffement et acidification de l'eau

L'augmentation de la température des océans et l'acidification liée aux émissions de gaz à effet de serre ont des conséquences directes à la fois sur la **destruction de la biodiversité marine**, mais aussi sur **la capacité des océans à stocker du carbone**.



BIBLIOGRAPHIE

- [Article de Mon Littoral, « Risques, enjeux, vulnérabilités »](#)
- [Atlas 2022 de la Mer et du Littoral Sud-Atlantique](#)
- [Evaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques \(EFESE\)](#)
- [Plateforme Océan et Climat](#)
- [Réseau Action Climat, La France face au changement climatique : toutes les régions impactées, septembre 2024](#)



QUELLES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ?



Destruction de biens, de lieux et d'infrastructures

* Destruction de bâtiments, d'équipements publics, de véhicules

Ex. : au regard des prévisions d'augmentation du niveau de la mer, des milliers de logements pourraient être impactés en 2100 sur plus de 100 communes françaises. Les infrastructures et ouvrages portuaires sont aussi largement impactés.

Ex. : en 2019, les tempêtes sur le littoral (Var et Alpes maritimes) ont provoqué des dégâts estimés à près de 400 millions d'euros avec plus de 50 000 déclarations de sinistres.

* Destruction d'infrastructures de fourniture d'énergie (eau, électricité, gaz, etc.).

Ex. : arrachage de poteaux et fils électriques au cours de tempêtes qui peut entraîner des coupures de courant significatives.

* Déplacement de populations pour éviter les risques liés à l'érosion et aux éboulements.

Ex. : à Soulac-sur-Mer (33) en 2014, la population d'un immeuble est évacuée à cause de l'érosion de la côte.



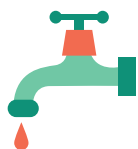
Restriction des activités en extérieur

* Restriction d'accès à certains lieux pour des raisons de préservation ou de sécurité.

Ex. : plusieurs plages sont interdites sur la commune d'Etretat en raison des risques liés à l'effondrement des falaises de calcaire.

* Annulations d'événements en raison des intempéries et épisodes météorologiques extrêmes.

Ex. : annulation de festivals de musique en raison des intempéries (festival Delta à Marseille en septembre 2024, festival de l'île d'Olonne pendant la tempête Erin), fermeture d'écoles ou annulation de sorties en raison des épisodes de canicule, etc.



Restriction de l'accès à l'eau potable

Restriction de l'accès à l'eau potable en raison de la salinisation des nappes phréatiques qui réduit la quantité d'eau potable disponible : impact sur les services considérés comme non prioritaires dans l'accès à l'eau (ex. : gestion des espaces verts, piscines, etc.). Dans un scénario pessimiste, c'est même l'accès à l'eau potable pour la population qui pourrait être restreint.



Impacts sur les activités agricoles et de pêche

La montée des eaux et la salinisation des nappes phréatiques entraînent la salinisation de certaines terres, impactant directement des activités agricoles qui en dépendent.

Ex. : terres non cultivables en raison d'inondations, impacts de la hausse du niveau de la mer sur la collecte de sel, réduction des populations de poissons, etc.



Réduction d'activités socio-économiques

Réduction d'activités socio-économiques liées à la destruction de la biodiversité marine, en particulier les activités de pêche et les activités touristiques et de loisir.

Ex. : la réduction des populations de poissons, principalement due aux activités de surpêche qui ne respectent pas les temps de régénération de ces populations, peut avoir des conséquences importantes sur les activités artisanales de pêche. La dégradation des écosystèmes marins peut également limiter leur attractivité touristique (ex. : récifs coralliens abîmés), voire entraîner une restriction et jusqu'à une interdiction des activités de plongée sous-marine en cas de période de régénération.

Tous ces impacts sont accentués dans les zones à faibles dénivelés et les littoraux très urbanisés.

FORÊT

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES RENDUS PAR LA FORÊT

Services d'approvisionnement

La forêt permet la production de matériaux, d'énergie et d'aliments (comme les champignons, les baies, le miel ou encore le fourrage destiné aux animaux d'élevage) essentiels au développement de certaines activités économiques comme la construction, l'ameublement ou encore l'industrie du papier-carton. Le bois issu des forêts françaises constitue, en ce sens, **une ressource majeure pour les territoires**.

Services culturels

- * La forêt joue également **un rôle social important** et offre un espace de récréation le plus souvent gratuit et de grande valeur pour les citoyennes et citoyens, permettant l'exercice d'activités variées (randonnée, observation naturaliste, chasse et cueillette ou inspiration artistique). Cela contribue au bien-être des populations.
- * La forêt constitue également un **patrimoine biologique culturel et identitaire** pour certains territoires.

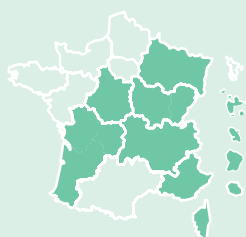
Services de soutien

Les forêts constituent des **habitats terrestres qui hébergent de nombreuses espèces vivantes** comme les végétaux, les champignons et animaux qui agissent ensemble pour former et faire fonctionner cet écosystème. La présence d'une grande diversité d'espèces dans une forêt est une des conditions nécessaires à son bon fonctionnement.

Services de régulation

- * La forêt joue un rôle important dans **la lutte contre le changement climatique**. La forêt séquestre chaque année l'équivalent d'environ 13%¹ des émissions de gaz à effet de serre de la France. En adaptant les techniques sylvicoles, la forêt peut même participer à l'augmentation du stock de carbone.
- * Certaines forêts jouent un rôle majeur pour **conserver les sols et protéger les biens, les personnes et les activités humaines contre les aléas naturels** (ex. : avalanche, glissements de terrain, chutes de bloc, crues et ravinement).
- * Les forêts permettent également la résorption ou le filtrage des particules et des polluants, mais également de réguler et de **protéger les populations de certains effets météorologiques** comme la chaleur ou encore le vent.
- * **Protection de la ressource en eau** : les boisements, sous leurs différentes formes (massifs forestiers, haies, bosquets, etc.), agissent sur la qualité des eaux et sur l'érosion des sols. Le couvert forestier limite les accidents de turbidité et le ruissellement, alors que les racines protègent l'érosion des sols et ont un rôle épuratoire lorsqu'elles sont au contact d'eaux polluées.

LES TERRITOIRES LES PLUS CONCERNÉS PAR CET ÉCOSYSTÈME



Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Corse, Grand Est, Guadeloupe, La Réunion, Martinique, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur

1 • Site de l'ONF : la forêt peut-elle continuer à jouer son rôle de puits de carbone ?



COMMENT LA CRISE ÉCOLOGIQUE IMPACTE-T-ELLE CET ÉCOSYSTÈME ?



Généralisation des épisodes de sécheresse

La généralisation des épisodes de sécheresse sur l'ensemble du territoire comporte plusieurs conséquences sur le milieu forestier. Ces épisodes durables de manque d'eau **impactent le sol, la végétation et les aquifères** (réservoirs d'eau souterraine). Sans ressource en eau suffisante pour subvenir à leurs besoins, les forêts sont soumises à un stress hydrique et ne sont plus capables de se développer. Ce manque d'eau a pour conséquence des pertes en termes de population d'arbres et de biodiversité.



Prolifération et attaques extérieures des ravageurs

L'assèchement des sols et le stress hydrique qui en découle rendent les forêts moins résistantes à la prolifération et aux attaques extérieures des ravageurs. Ces attaques sont nocives pour les populations d'arbres et entraînent leur dépérissement.



Généralisation des risques incendie

Le changement climatique augmente également les épisodes de sécheresse, ce qui n'est pas sans conséquence sur la généralisation sur tout le territoire des risques incendie, ainsi que sur leur intensification (feux plus forts et intenses) et sur l'allongement de la période à risque au-delà de la période estivale. Le changement climatique favorise le risque incendie à plusieurs niveaux :

- * Des températures élevées générées par le changement climatique favorisent **l'assèchement des plantes** qui deviennent plus sensibles au développement des incendies ;

- * **La baisse de la pluviométrie** sur certaines régions durant les saisons propices aux incendies est également un élément aggravant du risque incendie ;

- * Enfin, **les hivers plus chauds favorisent les attaques de parasites**. Ces attaques entraînent des dépérissements importants de certaines forêts. Une fois morts, les végétaux deviennent vulnérables et constituent un stock de combustible disponible important facilitant la propagation des incendies.



BIBLIOGRAPHIE

Réseau Action Climat, rapport La France face au changement climatique : toutes les régions impactées

Les fiches sylviculture et urbanisme du Centre National de la Propriété Forestière : Les services écosystémiques des forêts

Ministères Aménagement du territoire Transition écologique : L'évaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques

Stratégie régionale en Auvergne-Rhône-Alpes 2023-2029 rédigée par l'Office National des Forêts et le CNPF Auvergne-Rhône-Alpes : « Les services socio-environnementaux rendus par la forêt »

Site de Fransylva (Fédération des syndicats de forestiers privés de France)

Site de Météo France, Changement climatique : quel impact sur les feux de forêt ?

Jacquet, A. (2023). « Forêt et Bois de l'Est : une coopérative forestière en action face à la crise ». Revue forestière française





QUELLES CONSÉQUENCES SUR LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ?



Conséquences sur les activités sportives, culturelles et touristiques

La généralisation du risque incendie sur l'ensemble des forêts du territoire **n'est pas sans conséquence sur les activités sportives, culturelles et touristiques exercées en forêt**. Les actions nécessaires à la prévention du risque incendie restreignent, voire empêchent, l'exercice de certaines activités comme les balades en forêt.

Ex. : dans le sud de la France, très exposé au risque incendie, le nombre de fermetures de massifs forestiers a tendance à augmenter. Cela empêche l'exercice de certaines activités touristiques et sportives en extérieur, telles que la randonnée. Ces fermetures peuvent avoir des répercussions sur la fréquentation touristique des territoires concernés. Par exemple, à la suite des incendies survenus dans l'Aude en juin 2025, ce département a enregistré une baisse de 10%³ des nuitées sur la période estivale.



Fragilisation des forêts

Au-delà du risque incendie, les épisodes de sécheresse généralisés, ainsi que les attaques de ravageurs, rendent les forêts plus fragiles **aux événements climatiques extrêmes**. Des activités sportives et culturelles, même ponctuelles, peuvent ainsi faire l'objet d'annulation.

Ex. : annulation d'un concert en forêt à cause des risques importants d'orage pouvant entraîner la chute d'arbres. Ces risques de chutes d'arbres deviennent de plus en plus fréquents car les arbres sont fragilisés par les sécheresses et les maladies liées au changement climatique.



Conséquences économiques

Enfin, les tempêtes ainsi que les nombreux dépérissements des massifs forestiers ont des **conséquences économiques sur l'exploitation du bois** nécessaire à l'exercice de certaines activités comme la construction, l'ameublement ou l'énergie. Les tempêtes et les différentes crises sanitaires du milieu forestier engendrent un afflux soudain de bois endommagés et de moindre qualité diminuant le prix et perturbant le marché. L'exploitation du bois en dépérissement est plus coûteuse par rapport à ce qu'il pourrait rapporter sur le marché. En effet, ce bois ne peut pas être utilisé pour tous les usages et demande également plus de travail dans le sciage par exemple.

Ex. : une enquête réalisée en 2020 par les inspections générales des ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture (IGA et CGAAER) sur les conséquences budgétaires des crises sanitaires pour les communes forestières des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté montre l'impact significatif des crises sur le budget de nombreuses petites communes rurales, principalement dans les Vosges, en Haute-Marne et dans la Meuse avec des recettes en forte baisse.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les **coopératives forestières**, structures de l'ESS, peuvent constituer des structures efficaces dans la **gestion des crises subies par les propriétaires forestiers privés**. Ces structures permettent de gérer et valoriser ces forêts par une mutualisation des moyens entre propriétaires forestiers privés. Elles constituent des structures ouvertes, cadrées par des règles d'engagements mutuels, de gouvernance démocratique, de transparence et d'équité. Leur position à l'interface entre la production forestière et la transformation du bois permet d'apporter des solutions concrètes à ces crises.

Ex. : la coopérative Forêt et Bois située en région Grand Est a pu faire des propositions aux pouvoirs publics pour développer de nouveaux flux commerciaux, mettre en œuvre des moyens logistiques conséquents tout en veillant à la reconstitution des peuplements détruits à la suite des différentes crises que sont la tempête Lothar, et plus récemment la crise de scolytes touchant le Nord Est de l'Europe.



crdla-te@ess-france.org



Cofinancé par
l'Union européenne



BANQUE des
TERRITOIRES

